

HiSCoD

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement aux Orres le 24 janvier 1710
Identifiant	HISCOD_02958
Date	Année 1710 Mois : Janvier Jour : 24 Jour de la semaine : Vendredi
Localisation	Lieu historique : Les Orres Lieu : Les Orres Code commune : 05098 Latitude : 44.514183 Longitude : 6.5510682
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Grenoble Sous-entité administrative : Embrun
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Provence-Alpes-Côte d'Azur Sous-entité administrative : Hautes-Alpes
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 204 : Affrontement lié à la contrebande du sel et ou du tabac Type 310 : Mutinerie militaire Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Non

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 3107 : « Contrebande dans la vallée de Barcelonnette. Les gardes des gabelles perquisitionnent aux Orres et découvrent dans une maison du sel de contrebande. Alors qu'ils poursuivent leurs recherches dans une autre maison, ils constatent qu'ils sont encerclés par des "soldats armés", sans officiers. Dans le cimetière, une troupe de paysans encouragent les soldats. Le consul quitte les gardes pour aller crier avec les paysans. Violences des soldats contre les gardes. L'officier du lieu fait accompagner les gardes hors du lieu, sans prendre leur parti. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 3107. Service Historique de la Défense, Vincennes, GR A 1 2250, pièce 62. Procès-verbal.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19